

L'Association Vivre a été fondée en 1941.

Elle a pour mission de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap.

Elle est organisée en quatre secteurs d'activité.

Orientation Formation Emploi

Centre Alexandre Dumas
CRP VIVRE

Accompagnement Vie Sociale Hébergement

Résidence d'accueil spécialisée S. Hessel
Résidence Dynamic Erik Satie
CHRS, SAMSAH, SAVS Erik Satie,
SAVS Gustave Beauvois
GEM

Accompagnement Socio Professionnel

Delta Insertion SISPPH
Vivre Emergence

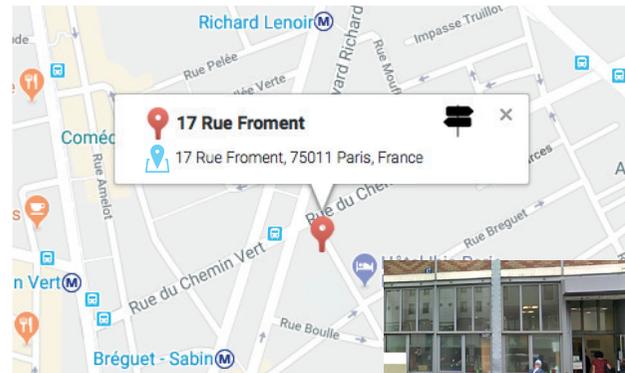
Réadaptation Insertion

Hôpital de jour Centre Denise Croissant
ESAT VIVRE
Entreprise d'insertion



Paris

📍 17 rue Froment - 75011 Paris
☎ Tel. 06 98 49 14 59 - Fax. 01 48 06 62 45



🚇 **5** Richard Lenoir ou Bréguet-Sabin
8 Chemin Vert **1** Bastille **9** Saint-Ambroise

Gentilly

📍 45 rue de la Division du Général Leclerc - 94250 Gentilly
☎ Tel. 06 98 49 14 59 - Fax. 01 49 69 18 49



🚇 **B** Gentilly **7** Kremlin-Bicêtre
🚌 **184 57 186 125** arrêts à proximité

Accompagner et maintenir dans l'emploi des personnes en situation de handicap psychique

Les centres Alexandre Dumas

- 17 rue Froment, 75011 Paris
- 45 r de la Div. du G^{al} Leclerc, 94250 Gentilly
- emploi-accompagne@vivre-asso.com



emploi accompagné

Association Vivre
Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique en 1955
www.vivre-asso.com

L'association d'entraide Vivre

Le Centre Alexandre Dumas est un établissement de l'association VIVRE, reconnue d'utilité publique. L'objectif de l'association VIVRE est de favoriser, principalement par la réadaptation professionnelle, l'insertion sociale de personnes en situation de handicap physique ou psychique, inné ou acquis, et de les aider à trouver une place de citoyen actif dans la société.

Le Centre Alexandre Dumas

Créé en 1972, est spécialisé dans l'orientation professionnelle et l'accompagnement vers et dans un emploi (en milieu ordinaire comme protégé) des personnes en situation de handicap psychique.

► Notre mission

Permettre aux travailleurs handicapés d'accéder et de se maintenir dans l'emploi en milieu ordinaire. (Cf décret n°2017-473 du 3 avril 2017)

► Notre équipe

Une équipe de professionnels expérimentée dans l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de handicap vers le milieu ordinaire.

Personnes accompagnées

- bénéficiaires d'une orientation Emploi Accompagné délivrée par la MDPH de Paris ou du Val-de-Marne,
- âgées de 16 ans ou plus,
- souhaitant travailler en milieu ordinaire.

L'accompagnement

Le référent accompagne la personne sur un parcours vers et dans l'emploi en offrant :

- une aide à l'élaboration du projet professionnel dans l'objectif d'intégrer une entreprise,
- une évaluation des compétences à la fois professionnelles et relationnelles en s'appuyant sur des mises en situations professionnelles,
- un soutien actif à la recherche d'emploi,
- un suivi dans l'emploi afin de pérenniser l'insertion professionnelle.

Le suivi dans l'emploi

Une double mission est confiée au référent Emploi Accompagné :

- Soutenir le salarié dans son intégration par un suivi durable. L'intensité est adaptée en fonction du besoin.
- Accompagner l'entreprise sans limite dans le temps par la sensibilisation, un soutien de l'équipe professionnelle, une aide à la prise de poste ou des conseils en formation.

Cet appui, sous forme de rencontres régulières, vise à conforter le salarié dans son emploi lui permettant ainsi d'accéder progressivement à une complète autonomie.

